

Le 26 novembre 2021,

L'Université de Lille adopte une convention pluriannuelle handicap avec le FIPHFP*



Jean-Christophe Camart, Président de l'Université de Lille et Marc Desjardins, Directeur du FIPHFP ont signé leur première convention pluriannuelle en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap.

Porté par Georgette Dal, vice-présidente ressources de l'université, cet accord 2022-2024 est doté d'un budget de plus d'1 600 000€ et cofinancé avec le FIPHFP. Grâce à l'appui du fonds, l'Université de Lille va pouvoir mettre en œuvre une politique handicap globale et concertée autour de 3 axes principaux : le recrutement et l'intégration des personnels en situation de handicap ; l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi ; la sensibilisation, la formation et l'accessibilité.

Concrètement, l'Université de Lille s'engage en tant qu'employeur :

- à atteindre au moins 6% d'emploi direct de personnels en situation de handicap, à tous les niveaux de qualification ;
- au recrutement de 64 agents en situation de handicap sur des contrats pérennes (titulaires ou CDI) dont 4 apprentis ;
- à l'accueil de 12 contrats d'apprentissage et de 36 contrats à durée déterminée (dont des doctorant.e-s contractuel.le.s) ;
- à favoriser l'accès à la formation professionnelle et le déroulement de carrière ;
- à poursuivre l'amélioration de ses dispositifs d'accompagnement avant la prise de poste, la réduction des délais des aménagements préconisés... ;
- à poursuivre la sensibilisation et la formation des structures pour lutter au mieux contre les préjugés et combattre les représentations négatives ;
- à organiser une campagne annuelle de recensement des personnels en situation de handicap pour les inciter à se déclarer et avoir une meilleure information sur leurs droits et avantages.

* Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

CONTACTS PRESSE

Eglantine Carlier
Chargée des relations presse
Université de Lille
P. 06 34 60 15 57
eglantine.carlier@univ-lille.fr

Léa Valleix
Chargée des relations presse
FIPHFP
P. 06 30 69 50 16
lea.valleix@tbwa-corporate.com

Université de Lille : Université pluridisciplinaire d'excellence au cœur de l'Europe du Nord, l'Université de Lille est riche d'un patrimoine culturel et scientifique exceptionnel inscrit dans l'histoire de la région des Hauts-de-France.

L'Université de Lille se situe à proximité de plusieurs métropoles et capitales (Paris, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Anvers, Cologne, Dortmund...). Adossée à de nombreuses infrastructures de transport au standard international (notamment les aéroports de Paris-Roissy, Bruxelles et Londres), elle élargit sa sphère d'influence au monde entier, comme l'attestent ses collaborations internationales de haut niveau, nouées avec plus de 50 pays.



Forte de ses 74 000 étudiant·e·s (dont 9 500 internationaux), 7 200 personnels, 62 unités de recherche et une offre de formation qui couvre l'ensemble des champs disciplinaires, l'Université de Lille s'impose comme un acteur majeur de la région pour la formation, la recherche, et l'innovation et par son engagement sur les questions de société.

Plus d'informations sur www.univ-lille.fr

FIPHFP* : Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois Fonctions publiques (Fonction publique d'État, Fonction publique territoriale et Fonction publique hospitalière). Il accompagne les employeurs publics à mettre en œuvre des politiques d'inclusions professionnelles à impact et à atteindre le taux d'emploi légal de 6%, contribuant ainsi au changement de regard sur le handicap. Depuis sa création, le taux d'emploi légal dans la Fonction publique est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2020. Le FIPHFP intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité.

* Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

CONTACTS PRESSE

Eglantine Carlier
Chargée des relations presse
Université de Lille
P. 06 34 60 15 57
eglantine.carlier@univ-lille.fr

Léa Valleix
Chargée des relations presse
FIPHFP
P. 06 30 69 50 16
lea.valleix@tbwa-corporate.com

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr